L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 24 DECEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

PERDU.

PERDU ou égaré.—Un chien jaune, avec museau noir. Une récompense libérale sera donnée à celui qui le ramènera à son propriétaire. F Claverie, 208 rue Orléans.
24 déc—1f

A VENDRE.

Piano Pleyel, tout récemment mis à neuf à vendre pour cause de départ, $175. Ecrire aux initiales R S, au bureau de l'Abeille.
24 déc—1f

DEMANDES.

ON demande—Une bonne (blanche) expérimentée pour s'occuper de deux enfants de deux et trois ans. S'adresser à 277 rue Jackson.
24 déc—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN homme d'un âge mûr, sujet suisse, possédant plusieurs langues européennes, cherche un emploi de correspondant ou de n'importe quelle nature dans une maison de commerce ou de banque. S'adresser au bureau de l'Abeille. 19 déc—6f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Elizabeth Bey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 39,309—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Harman F. Klumpp, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22déc—22 26 31

Succession de J. D. Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 39,514—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Catherine Byrne, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 déc—22 26 31

Succession de John B. McGinty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,652—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Elizabeth McGinty, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 déc—22 26 31

Succession de Mary Wirth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,649 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15déc—15 19 24

Succession de Mlle Esther Levi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,025—Division A.—Attendu que Mme Caledonia Levi, veuve de feu Edward Newman, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Esther Levi, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 déc—15 19 24

Succession de John Muldoon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,026—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Muldoon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15déc—15 19 24

Succession de Mme Eliza Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,558—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry D. Hart, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16déc—16 20 25

Succession de Van R. H. Hilliard et Joséphine Costa, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,038.—Division C—Attendu que Alexander R. Costa, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Van R. H. Hilliard et Joséphine Costa, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17déc—17 21 26

Succession Nicholas Seibel et Femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,662, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Eugene F. Buhler, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 déc—20 24 29

Succession de Jane K. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,924—Division E—Attendu que Wade H. Richardson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de Jane K. Hill, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 déc—21 24 30

Succession de James L. Cross.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,045—Division A.—Attendu que Walter Bailey a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James L. Cross, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 déc—17 21 26

Succession de Godfrey Borrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,324.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Agnes W. Borrell, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 116—Division E—W. T. Leibrook vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de William T. Leibrock soit convoquée et tenue pardevant F. J. Dreyfous, notaire, en son bureau, No 23 rue du Camp en cette ville, le MARDI, 26me jour de décembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer et fixer les termes et conditions de la vente de la propriété foncière et des biens appartenant au dit insolvable et ici rendu.
Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
24 nov—3f au 26 déc

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,009. Division A.—E. Lange vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire E. Lange soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant O. Morel, Esq., notaire, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, JEUDI, 28me jour de décembre 1893, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
—déc—3f au 28 déc

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73 CHARTRES 73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Louisiana Homestead Association vs Veuve J. J. Azemard et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,569.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Johnson, Ursulines et Prieur, désigné par le No 3, sur un plan dressé par E. Surgi, et déposé comme plan No 33, dans le livre de plans No 3 de A. Ducatel, notaire, et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de cent trente-un pieds deux pouces et 1 ligne, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 déc—23 29—jan 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, portant les numéros municipaux 1,325 et 1,327 rue Magazine, entre les rues Soniat et Dufossat.

Félix J. Puig vs. Wm. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,665—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Soniat et Dufossat, dans l'ilet numéro deux cent quarante. Le lot de terre est désigné par la lettre "B" d'après un plan dressé par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, en date du 10 juillet 1891, et annexé à un acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, en date du 14 juillet 1891, et mesurant quarante pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent. La dite propriété est désignée par les numéros municipaux 1325 et 1327 rue Magazine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 déc—23 29—janv 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de valeur d'un club, etc.

Antonia Graffigna vs Paragon Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,516.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 26 décembre 1893, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, No 37 rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Un lot de meubles assortis de club—comprenant ameublement de salon, sideboard, sofas, chevalets, tables, chaises, washstands, portraits, etc. Aussi, un pool table, etc, d'après inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 déc—15 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion rare pour un placement de fonds sûr.

Vente par le shérif d'une grande propriété de valeur comprenant tout l'attirail d'une filature.

Dans l'affaire de Mme Rebecca Mayer vs. Crescent City Yarn & Knitting Mills, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,625.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues North Peters (anciennement Levée), et Ferdinand, Chartres et Montégut, deux desquels sont désignés comme les terrains dix et onze, sur un plan de P. Gualdi, architecte en date du 25 mai 1885, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire. Ils se touchent et mesurent chacun, mesure américaine, vingt-deux pieds et six pouces de façade rue St-Ferdinand sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée en commun avec le dit terrain et autres et l'autre terrain est désigné comme le terrain No neuf sur un plan de Pilié & Commuy, voyers, en date du 17 février 1834, annexé à un acte passé pardevant Félix DeArmas, ancien notaire, le 1er mars 1836.

Il mesure, mesure américaine, vingt deux pieds six pouces de façade rue St-Ferdinand, sur cent pieds de profondeur, sur la limite qui le sépare du terrain No dix, et de l'autre côté, il y a une profondeur sur la ligne du terrain No huit, de cinquante-six pieds et le long de l'allée commune audit terrain et à d'autres; il s'étend à quarante six pieds sept pouces et une ligne et de telle sorte qu'il n'a que cinq pieds sept pouces et deux lignes de largeur à l'arrière. Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur ladite propriété ci-dessus décrite et les droits, passages, privilèges, servitudes et appartenant et en faisant partie, comprenant les engins, machines, bouilloires, appareils et toutes autres propriétés de la filature contenues sur les lieux et consistant de tout l'attirail de ladite corporation, avec tous les droits bénéfices et privilèges qui s'y rattachent ou qui y appartiennent.
Saisi dans la susdite affaire.

Termes et Conditions:

I. L'acquéreur paiera comptant.
1° La réclamation du demandeur de huit cent soixante quinze dollars étant pour des coupons d'intérêt dû sur des Bons hypothécaires de $25,000 ci-après décrits avec intérêt légal sur les $875 du 1er novembre 1893 jusqu'à paiement.
2° Les frais et dépens de l'affaire et de la vente comprenant $10 frais de copie des actes et cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant entier des dits bons hypothécaires et de tous les coupons-intérêt.
3° La somme de quatre cent quarante-un dollars 20 sous, montant des primes d'assurances payées par la demanderesse sur la propriété ci-dessus décrite.
II. L'acquéreur jusqu'à concurrence de son enchère, assumera le paiement des bons ci-après décrits et des coupons pas encore arrivés à maturité ou paiera la somme comptant, à son gré, savoir:
26 Bons hypothécaires de $1000 chacun, datés du 22 avril 1890 tous dus le 1er mai 1900 avec intérêt au taux de sept pour cent par an du 1er novembre 1893 jusqu'à paiement, représentés par des coupons semestriels dûs le 1er mai et 1er novembre de chaque année, les premiers dûs le 1er mai 1894 et les derniers dûs mai 1900, tous garantis par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite, conformément à un acte passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire en cette ville, le 22 avril 1890, enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse, livre 418, page 437.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 nov—déc 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de l'intérêt dans une propriété améliorée de valeur rue Camp, entre Race et Robin, (la rue à l'arrière étant Magazine.)

Connu comme le No 450 rue Camp.

Léon Joubert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 37,773.—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un jugement rendu le 17 novembre 1893 et signé le 23 novembre 1893, tous les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 15 janvier 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Les onze-douzièmes indivis de la propriété décrite ci-après, étant les portions et intérêts de :

Mme Ann Madden, veuve par le premier mariage de John Ermon, et par second mariage de Terrence McConnell—et de ses deux fils, William Michael Mortimer Ermon et Robert Morgan Ermon.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Robin, désigné par le No 2, sur un plan fait par Hedin, le 25 janvier 1853, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 124, lequel lot mesure vingt-huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et est à une distance de trente-cinq pieds de la rue Race.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 déc—12 19 26—jan 2 9 15

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.
25 oct—sam et dim

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 DECEMBRE—CLASSE No 404
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
32	14	48	58	68	61	19	36	7	29	19	4	50	

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et tout seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 23 décembre 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU
EDGAR PILIÉ.
Commissaires.
Les plans de nos tirages [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

Vente importante par le Marshal des Etats-Unis.

No 12,230—Mme Sarah E. Atkins, épouse du Dr Francis Atkins, vs Amos Runkel.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis pour le Cinquième Circuit Judiciaire et District de l'Est de la Louisiane—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit Judiciaire et District de l'Est de la Louisiane, dans la susdite affaire, et d'un ordre de la dite Cour fixant le lieu de la vente je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux 145 rue du Canal, en la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, JEUDI, le 28me jour de décembre 1893, à midi, au plus offrant, pour du comptant avec bénéfice d'une estimation, tous les articles, marchandises, meubles, propriété et effets trouvés au magasin No 145 rue du Canal, consistant en un vaste assortiment de bonneterie pour femmes et enfants, lingerie de dessous pour dames et messieurs, cravates pour messieurs et dames, paniers, "comforters", oreillers de fantaisie, voiles et ruchets, installations de gaz et de magasin, voitures Lamson, garnitures, broderies, dentelles, parfumeries, étoffes à robes, notions, éventails, "muffs", etc., etc., selon un inventaire enliassé à mon bureau.
Saisis dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant.
J. B. DONALLY, Marshal des Etats-Unis.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, Lne, 16 déc. 1893.
17 déc—17 20 24 28

Vente importante par le Marshal des Etats-Unis.

No 12,231.—Joseph R. Mighell vs. Amos Runkel.

DANS LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis pour le Cinquième Circuit Judiciaire et le District de l'Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé par l'honorable Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit Judiciaire et le District de l'Est de la Louisiane, dans la susdite affaire, et d'un ordre de ladite Cour fixant le lieu de la vente, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux Nos 7 et 9 rue Bourbon, en la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le JEUDI, 28me jour de décembre 1893, à midi, au plus offrant, pour du comptant, avec bénéfice d'estimation, tous les articles, marchandises, meubles, propriété et effets, trouvés dans le bureau Nos 7 et 9 rue Bourbon, consistant d'un vaste assortiment de mouchoirs et de gants pour dames et messieurs, d'étoffes pour robes et de garnitures, d'articles de fantaisie en cuir, de la lingerie de dessous pour dames, messieurs et enfants, manteaux et châles pour dames et enfants, articles en peluche, voitures pour bébés, couverture et courtepointes, soieries, velours flanelle et articles importés, ombrelles, articles pour le cou, articles pour athlètes, costumes pour enfants, articles en fourrures, vitrines, installations de magasin, voitures de Lamson, installation de gaz, rugs, etc., etc., selon un inventaire enliassé à mon bureau.
Saisis dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant.
J. B. DONNALLY, Marshal des Etats-Unis.
Nouvelle-Orléans, Bureau du Marshal des Etats-Unis, le 16 décembre 1893.
17 déc—17 20 24 28

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Chas Kummell vs A. Waggaman.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans.—No 13,536—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le MERCREDI 27 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de ménage d'après inventaire déposé en mon bureau.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL, Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
16 déc—16 21 27

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 250 acres de terre dans la paroisse St-Tammany.

Solomon Kahn vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 28 696—En vertu d'un ordre de vente daté 8 décembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 janvier 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

250 acres de terre situés sur la rivière Bogue Chitto, paroisse St Tammany, Louisiane, étant une portion d'un plus grand morceau de terre connue sous le nom de "Keller Ferry Tract", mesurant primitivement 550 acres, borné au nord par la dite rivière Bogue Chitto, au sud par les terres de W. F. Dupriest—une partie du premier terrain; à l'est par des terres de B. West, et à l'ouest par le terrain Rivers.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 déc—9 15 22 29—5 10 janv

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du dépôt Pontchartrain, au pied des Champs-Elysées :

Les Mardis, à l'arrivée du train de 1 h. P. M.
Les Jeudis, " " 1 h. P. M.
Les Samedis (Mandeville et Madisonville), 3 h. P. M

Pour le retour, partira de Madisonville :

Les Lundis . . . 5.45 A. M
Les Mercredis, Old Landing . . 7.00 A. M
Les Vendredis, " . . 7.00 A. M

Si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:

Tous les Dimanches, par le train de 8 h. A. M

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent
30avril— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre, Et entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris, (valable 60 jours).

1re classe, $160, 2me classe $116.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit:

LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 23 décem.
LA BRETAGNE, Collier, samedi, 30 décembre
LA BOURGOGNE, Leboeuf, samedi, 6 janvier

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine......$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe...... $60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST, Agent général du Sud, 45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

NEW ORLEANS.......Mercredi, 27 décembre.
HUDSON.......Mercredi, 3 janvier.
LOUISIANA.......Mercredi, 10 janvier.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle-Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser
ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

DÉCEMBRE 1893.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Antoine, Alexandre
Anquelle, Auguste
Bertin, Charlotte
Bordages, Bertrand
Bourgeois, Jules
Buscail (veuve de François) née Journu (et enfants)
Burka, Dme Chamery née Miller
Camel, Jean Marie
Casaudebat, Benoît
Charcot, Emile
Daguier, Jean Claude
Gougey, Auguste
Hiegel, Joseph (époux)
Médan, Michel
Mistrio, Jules
Péré, Pierre
Plataut, Charles
Pourtalet, Joseph
Rouyer, Marie, née Eyqueur
Tisnès, Sophie, née Dalier

LETTRES.

Miss Mathilde Cahen.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Consul de France,
Signé: G. R. D'ANGLAD

ON DEMANDE

Des personnes désireuses d'acheter **L'Eau des Sources d'Abita.**

Nous n'affirmons pas qu'elle guérisse tous les maux; mais elle est supérieure à toutes les autres eaux minérales de table, vendues sur la place.

Abita Ice Bottling Mfg Co. Limited, 61 rue Carondelet.
24 nov—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES REMUNERATIVES ET BIEN SITUEES

—DANS LE—

Premier, Deuxieme, Troisième Districts.

Nos 286 et 288 rue St-Thomas, entre les rues St-James et Félicité, double corps de logis élégant.

Nos 111 et 113 rue South Liberty, entre les rues Gravier et Perdido, double corps de logis élégant.

No 6 rue North Peters, entre les rues Ursulines et Hôpital et faisant face à la rue Gallatin, près des Marchés Français, de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis, de la Gare de passagers du Southern Pacific Railroad, magasin à trois étages, occupé comme le "Simone House."

No 251 rue Villeré, entre le Chemin du Bayou et la rue Ursulines, un charmant cottage élevé.

Nos 168 et 168 1/2 rue Villeré, entre les rues Domaine et Ste-Anne, un élégant double corps de logis.

A l'encoignure des rues Robertson et St Philippe, un élégant et spacieux double corps de logis.

Nos 219 et 219 1/2 rue North Claiborne, entre les rues Ursulines et St-Philippe, un très élégant double corps de logis.

No 101 rue Mandeville, entre les rues Dauphine et Bourgogne, une résidence à deux étages.

Succession de
ROBERT MOUAT.

No 37,943.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 17 janvier 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 4 décembre 1893 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété de beaucoup de valeur ci-après, à savoir—

1° **Un lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 258, borné par les rues Mandeville, Bourgogne, Espagne et Dauphine. Le dit lot est désigné par le numéro deux, et mesure en mesure américaine, 22 pieds 11 pouces de face à la rue Mandeville sur 71 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par L. Surgi, voyer, daté le 8 avril 1847 et déposé au bureau de Edward Barnett, ex-notaire en cette ville, à l'appui le plan No 103.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, ayant deux chambres au premier étage, deux chambres et un cabinet au second étage entrée sur le côté, corridor, une bâtisse pour cuisine à un étage ayant deux chambres, deux citernes, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 101 rue Mandeville.

Acquis par ledit défunt par achat de Jean Baptiste Sauvinet, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, notaire, le 15 mai 1847, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 42 folio 595.

2° **Un lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 168, borné par les rues Villeré, Ste-Anne, Marais et Dumaine, désigné par le numéro deux, et mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Villeré sur 63 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, contigu sur le côté le plus rapproché de la rue Ste-Anne, le côté du fond au lot numéro un, d'après le plan dressé par A. de Pouilly, daté le 27 novembre 1847, et déposé au bureau de P. E. Laresche, d'après le plan numéro six, livre de plans L.

Les améliorations comprennent un très élégant double corps de logis à un étage et attic recouvert en ardoises, ayant trois chambres et cabinet conduisant à chaque côté, au rez-de-chaussée, et une chambre de chaque côté dans l'attic, hydrants, citernes et lieux d'aisances de chaque côté, connu par les numéros municipaux Nos 168 et 168 1/2 rue Villeré.

Acquis par le dit défunt par achat de Marie Josefa Macias, veuve de Ramon Otero, d'après un acte passé pardevant P. E. Laresche notaire, le 29 novembre 1847, et enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 44, folio 230.

3° **Un lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 91, borné par le Felicity Road, les rues St-Thomas et St-James. Le dit lot est désigné par le numéro un, et mesure, en mesure américaine, 34 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Thomas, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après un plan dressé par Adolph Knell, le 9 mai 1849, et déposé comme plan No 54, au bureau de J. R. Beard, notaire.

Une moitié de l'allée désignée sur le dit plan comme courant entre la maison sur le lot numéro un et la maison sur le lot adjacent et comprise dans la mesure ci-dessus, et la dite allée [illegible] de large, est commune aux lots numéros un et deux.

Les améliorations comprennent un très élégant double corps de logis recouvert en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets et galeries au fond; aussi une cuisine au fond à deux étages recouvert en ardoises, avec quatre chambres, quatre citernes, lieux d'aisances, etc., connu par les numéros municipaux Nos 286 et 288 rue St-Thomas.

Acquis par le dit défunt par achat de Gacinto Lobrano, d'après un acte pardevant J. R. Beard, notaire, le 13 mai 1849, enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 48, folio 643.

4° **Un lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 333, borné par les rues Perdido, Gravier, Liberté et Franklin. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 9 3 10 de face à la rue Liberté sur 127 pieds 11 pouces 7 2 40 de profondeur, entre lignes parallèles d'après un plan déposé au bureau de Alphonse Barnett notaire.

Les améliorations comprennent un double corps de logis recouvert en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets et galeries au fond; aussi une cuisine au fond à deux étages recouvert en ardoises, ayant quatre chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc., connu par les Nos municipaux 111 et 113 rue South Liberty.

Acquis par le dit défunt par achat de P. M. Tourne et G. Van Duil, d'après un acte passé pardevant Alphonse Barnett, notaire, le 17 janvier 1853, enregistré au bureau des aliénations, dans le livre 58, folio 366.

5° **Un lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 19?, borné par les rues St-Philippe, Claiborne, Robertson et Ursulines. Le dit lot est désigné par le numéro un (ancien lot soixante-douze), et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Philippe, sur 112 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et face à la rue Robertson, d'après un plan dressé par L. Surgi, le 6 mai 1841.

Les améliorations comprennent une spacieuse bâtisse à double corps de logis à un étage avec attic, recouverte en ardoises, ayant quelque huit chambres et cabinets, cuisine à deux étages, quatre chambre, citerne, lieux d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 227 et 227 1/2 rue St-Philippe, et formant l'encoignure des rues Robertson et St-Philippe.

Une moitié indivise acquise par le dit défunt par achat de François Thélanie Thés [illegible] d'après un acte passé pardevant Alexander Emile Bienvenu, notaire, le 30 juin 1858, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 71 folio 133. L'autre moitié indivise acquise par le dit défunt par achat des héritiers de G. H. Thézan, d'après un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 30 juin 1858, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 71, folio 664.

6° **Un lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 12, borné par les rues North Peters, Hôpital, Ursulines Gallatin. Le dit lot est désigné par le numéro un, et mesure, en mesure américaine, 25 pieds, 11 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters sur 79 pieds 1 pouce et 1 ligne de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Hôpital, et 75 pieds, 8 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 2 et 25 pieds, 2 pouces et 5 lignes sur la rue Gallatin, d'après un plan dressé par H. Pilié, daté le 12 mai 1850, et déposé au bureau de A. Boudousquié, notaire

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages recouvert en ardoises, actuellement occupé par le "Simone House" et connu par le numéro municipal 6 rue North Peters, et No — rue Gallatin.

Acquis par le dit défunt par achat de Aaron Stephens, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, notaire, le 5 janvier 1861, enregistré dans le bureau des aliénations, dans le livre 88, folio 497.

7° **Un certain terrain** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet No 206 borné par les rues Claiborne, St-Philippe, D'Orbigny et Ursulines. Ledit terrain est désigné par le numéro quatre et mesure 31 pieds 6 pouces de façade rue Claiborne sur 108 pieds 6 pouces de profondeur, selon un plan dressé par L. Surgi, déposé en l'étude de E. Barnett, comme plan No 101

Les améliorations consistent en une maison très élégante à un étage, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant cinq chambres de chaque côté, bâtisse de dépendances ayant une chambre de chaque côté, citerne, etc., et portant les Nos municipaux 219 et 219 1/2 rue Nord Claiborne.

Acquise par le défunt par achat de la succession de Mathilda Lefargue, ainsi qu'il appert d'un acte passé pardevant E. A. Peyroux, notaire, le 25 mai 1876 enregistré au bureau des transferts, livre 109, folio 585.

8° **Un certain terrain,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet No 176, borné par les rues Villeré, Ursulines, Robertson et Bayou Road; ledit terrain mesurant 50 pieds de façade rue Villeré, 31 pieds 9 pouces sur une ligne oblique dans le fond, sur 81 pieds 1 pouce sur la ligne du côté de la rue des Ursulines, et 78 pieds 7 pouces de l'autre côté.

Les améliorations consistent en un joli cottage élevé de terre, couvert en ardoises, ayant cinq chambres, auvent, deux citernes, lieux d'aisances, parterre, entrée pour voiture, corridor, etc., portant le numéro municipal 251 rue Robertson.

Acquis par ledit défunt par achat, de la succession de John R. Clay, par acte passé pardevant Alcée J. Villeré, notaire, le 4 novembre 1879, enregistré au bureau des transferts de cette ville, dans le livre 111, folio 941.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste, s'il y en a, à un ou à un et deux ans de crédit, à leur choix, en des billets portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, billets divisés en coupons et garantis, ensemble avec les honoraires des avocats plus loin pourvus, garantis par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale; les acquéreurs faisant assurer les propriétés vendues contre l'incendie et transféreront les polices aux légataires ou vendeurs, et paieront cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant des billets en cas de litige pour le recouvrement des dits billets. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur leurs enchères, entre les mains des encanteurs pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 déc—13 20 27—jan 3 10 17

MEUBLES

De Chambre à Coucher, de Salle à Manger, de Cuisine, Vaisselles, Verreries, Miroirs et Autres Articles de Ménage, le Tout en Bon Etat.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 27 décembre 1893, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au No 8 rue St-Pierre, 2me étage, le contenu du dit local, consistant en un assortiment varié de meubles de maison utiles, le tout en bon état.
24 déc—24 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Vieux Coin Bien Connu

Des rues Louisa et Nord Peters.

Bâtisse en granit, à deux étages, distribuée de façon à convenir pour magasin et résidence.

Le morceau de terre au coin des rues Union et Genius.

Veuve Adélaïde A. Guez et autres
—vs.—
Louis J. D'Aquin, individuellement et comme curateur de John Edgard D'Aquin, interdit, et de Jules J. D'Aquin, tuteur naturel des mineurs John Joseph, Anna, Jules Richard D'Aquin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 36,570.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune.—MERCREDI, 10 janvier 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu les 13 et 19 juin 1893 et d'un amendement au jugement rendu et signé le 27 novembre 1893, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite, à savoir :

1° **Trois certains terrains,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le ci-devant faubourg Clouet, Troisième District de cette ville bornée par la rue Publique (maintenant Peters), Clouet, Louisa et Chartres, désignés par les Nos 9, 10, 11 sur un certain plan de Joseph Pilié, voyer de la Deuxième Municipalité, daté le 4 février 1841, et annexé à un acte de vente passé devant Mtre Pierre Blanchard, les dits lots mesurant, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Le lot No 9 mesure 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters (anciennement rue de la Levée), 28 pieds 5 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond, sur 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 10 mesure 28 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue North Peters anciennement rue de la Levée, sur 108 pieds 3 pouces et 6 lignes sur le côté qui touche au lot No 11, 109 pieds 2 pouces et 1 ligne sur le côté le divisant du lot No 9 et 28 pieds 5 pouces sur la ligne du fond, où il est borné par le lot No 8. Le lot No 11 mesure 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters (anciennement rue de la Levée) 107 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de et courant parallèlement à la rue Louisa, 108 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée du lot No 10, et 28 pieds 5 pouces sur la ligne du fond où il est borné par le lot No 8, le dit lot formant l'encoignure des rues Louisa et Levée (actuellement rue North Peters).

Les améliorations comprennent la bâtisse en granit à deux étages avec attic et une grande véranda faisant face aux rues North Peters et Louisa, distribuée au rez-de-chaussée de façon à servir de magasin avec vestibule et quatre chambres et vestibule à l'étage supérieur, cuisine en brique au fond avec 6 chambres et cabinet au rez-de-chaussée, et 6 chambres à l'étage supérieur, trois citernes, 2 en bois et 1 en fer, lieu d'aisance, etc.

2° Une portion de terre en cette ville, ilet 1037, compris entre les rues Union, Genius, Français et Liberté, mesurant environ 150 pieds de face à la rue Union sur environ 127 pieds de profondeur à la face à la rue Génie.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la partie de crédit, à un et deux ans, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantie par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, aux frais des acquéreurs.
6 déc—6 13 20 27—jan 3 10

PAR FOURTON & FISCHER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS DE VILLE.

Certificats d'Ecole de la Ville de la Nouvelle-Orléans.
WARRANTS D'ETAT.
Certificats de la Police Métropolitaine.
EFFETS MOBILIERS.

Succession de Samuel Browne.

No 39 885.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D.

PAR FOURTON & FISCHER—H C. Fourton, encanteur—Bureau No 19 rue Carondelet—MERCREDI, 10 janvier 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté le 19 décembre 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Samuel Browne il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° **Un** Bon de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1,000 [7 pour cent d'intérêt, vieux].
2° **Huit** Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans [6 pour cent d'intérêt, prolongé], de $1,000 chacun.
3° **Quinze** Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans [6 pour cent d'intérêt, prolongé], de $50 chacun.
4° **Certificats d'école** de la Nouvelle-Orléans pour le montant de $5,868.27.
5° **Warrants d'Etat,** certificats d'école pour le montant de $2,219.17.
Certificats de Police Métropolitaine, pour le montant d $283.97

Et le même jour, à 10 heures du matin, au No 49 rue Royale :
Un lot de meubles et autres articles.
24 déc—24 27 31—janv 3 7 10

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Action du New Louisiana Jockey Club

Succession de Wm J. Castell.

No 15,964—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 10 janvier 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 15 octobre 1893, dans la succession de Wm J. Castell, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Une action du fonds capital du New Louisiana Jockey Club, certificat No 111.
Conditions—Comptant.
24 déc—24—janv 3 7 10

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 29 rue Miro, et Six Actions du People's Homestead Association.

Succession de Joséphine Fryer.

No 40,585 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 3 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre rendu par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District, Division D, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan.

1° **Un certain terrain,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Miro, Gasquet, Tonti et Palmyre, désigné par le No 25 sur un plan de F. W. Tourné, en date du 24 novembre 1871, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, ancien notaire, comme plan No 41 du livre de plans No 7, lequel terrain mesure 27 pieds de façade rue Miro, sur 162 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, ayant 3 chambres, galerie, etc.

2° **Six actions de la People's Homestead Association,** de la série 8, livre No 100 de la valeur au pair de $200, chaque action; lesquelles actions ont droit à un crédit en paiements faits et dividendes déclarés de $343—Ensemble avec tous les droits, avantages et privilèges y attachés ou relatifs à la création des dites actions.

Conditions—Les certificats d'actions payables comptant. Les immeubles, un tiers ou plus comptant à l'option de l'adjudicataire, et le reste à crédit de un et deux ans en billets portant huit pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque du vendeur, privilège et toutes les autres clauses de sécurité usuelles, 10 pour cent de dépôt comptant.

L'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs.
1er déc—1 6 13 20 27 3 14 jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

Les Deux Elégantes et Belles Résidences à Deux Etages,
Nos 136, 138, 140 et 142 rue Huitième.

Charmant voisinage, près des Eglises, Ecoles, Marchés et Chars. A long crédit et à conditions faciles.

Succession de Mme Ann McNamara.

No 40,076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur.—Bureau No 148 rue Gravier.—MERCREDI 24 janvier 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 72 et 74, sera vendue à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 14 octobre 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci dessous, à savoir—

L'élégante résidence à deux corps de logis à deux étages Nos 136 et 138 rue Huitième, contenant, de chaque côté, salon, salle à manger, cuisine et trois grandes chambres à coucher, grands terrains sur la façade pour jardin, grande cour à l'arrière et gaz partout. Le terrain est désigné par la lettre C sur un croquis de D. M. Brosnan, Esq., député voyer, daté le 20 septembre 1893, et comme lot No trois d'après un plan de H. Moellhausen, voyer, daté le 4 mai 1844, déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire, et mesure trente-un pieds six pouces de face à la rue Huitième sur cent vingt six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La jolie résidence double à deux étages Nos 140 et 142 rue Huitième, contenant salon, salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, jardin devant, grande cour et dépendances, et gaz. Le lot est désigné par la lettre B, sur un croquis de D. M. Brosnan, Esq, député voyer, et comme lot No deux sur un plan de H. Moellhausen, déposés comme ci dessus et mesure trente deux pieds 5 pouces de face à la rue Huitième sur une profondeur de cent vingt-six pieds entre lignes parallèles, toute mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; assurances, honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles de garantie; 10 pour cent de dépôt sera requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John R. Legier, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
20 déc—20 24 31—janv 7 14 21 24

E. CURTIS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

FUMEUR REGULIER.

Tabac et cigares à l'encan.

Dans l'affaire de Wm W. Hawkins et al. vs. Jno. E. Tumey & Co. Limited.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 41 011

SAMEDI, 30 décembre 1893, à 11 A. M., en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé 20 décembre 1893, nous procéderons à la vente à l'enchère publique au local coin Girod et Tchoupitoulas, de la propriété ci-après décrite—

1° **Un lot de cigares** de diverses marques populaires telles que Pickwick Club, King Momus etc. ensemble avec un lot de tabac en feuilles boîtes à cigares vides ustensiles pour fabrication, etc, d'après un inventaire enregistré.
2° **Un coffre-fort en fer,** pupitres, chaises et meubles de bureau, d'après l'inventaire.
3° **Un lot d'articles divers,** comme décrits dans l'inventaire

Conditions—Strictement comptant sur les lieux.

Tous les effets de la Tumey Company Limited, comme décrits ci dessus, seront offerts en block premièrement; s'il n'y a pas d'acheteur en block, nous offrirons alors le stock en détail.

E. CURTIS & CO., Encanteurs.
21 déc—21 22 23 24 27 28 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique occasion de se procurer un Jardin de Plaisance complètement installé.

LE CONTENU DU
Columbia Gardens.

Chaises, Tables et une Installation Electrique complète.

A l'Encan, MERCREDI, 27 Décembre, à 11 A. M., à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles.

M. D. LAGAN ET ALS VS COMEAUX AIKEN PACKET COMPANY

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. No 40 081.

MERCREDI, 27 décembre 1893, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D. de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 11 décembre 1893, de la propriété ci-après décrite—

Toutes les Chaises, Tables, Etablissement Electrique, et autre paraphernaux aux Jardins Columbia. L'Etablissement Electrique comprend un 12-K.-W. Edison Dynamo, un Erie City Engine et Bouilloire, une Pompe, vingt Generateurs Arc Light Company's Arc Lamps, 50 lampes, 1 socket, un Ammeter, un Pressure Indicator, un Base Frame, un Governor for Engine, les fils conducteurs, perches, fondations pour les dynamos et pompes, etc. Le tout doit être vendu en bloc.

Conditions—Comptant. La vente devant être sans préjudice du lien et réclamations de la Southern Electrical Supply and Manufacturing Company.

F. CURTIS & CO., Encanteur.
17 déc—17 18 20 24 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double dans le Quatrième District.

Succession de R. J. Christian.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 40,483.

PAR E. CURTIS & Cie, encanteur.—Bureau, 201 rue du Canal—MERCREDI 17 janvier 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, nous vendrons à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 5 Déc. 1893, et rendu dans la susdite et numérotée affaire, la propriété ci après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans l'ancien Faubourg Livaudais Quatrième district de cette ville, désigné par le No 12, dans l'ilet No 97, qui est borné par les rues Sixième, Septième, Colisée et Prytanée, d'après le plan du dit faubourg, dressé par B. Buisson, daté le 5 mars 1832, déposé en le bureau de T. Guyol, notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine, d'après un plan déposé en le bureau de James Graham, notaire, comme plan No 36, 31 pieds 4 pouces de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes pour 1894, paiera l'acte de vente pardevant Chas B. Upton notaire, et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication. Le plan est à la Bourse.
13 déc—13 20—janv 3 10 14 17

Assurances et Banques.

New Orleans Co-operative Banking Association.—Conformément à l'Article 7 de la charte l'élection annuelle pour les administrateurs de cette Banque aura lieu à la banque le troisième lundi de janvier 1894, entre les heures 10 A. M. à 2 P. M.
W. P. WALL, Caissier.
23 déc au 15 janv

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.— Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1893.—A une élection, par les actionnaires de cette Banque, tenue le 18 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus Directeurs pour servir durant l'année suivante.
NUMA LANDRY, A. H. SIEWERD, RICH. FROTSCHER, CHAS. POZZI, GEO. LHOTE, FRANK BARKER, L. BLUMENTHAL.
Et à une assemblée des Directeurs tenue ce jour, NUMA LANDRY Esq., a été unanimement élu Président et A. S. BRAUD Caissier.
A. S. BRAUD, Caissier.
20 déc—5 f

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans.— Nouvelle Orléans, 16 décembre 1893—L'élection annuelle pour les directeurs de cette Banque aura lieu au local de la Banque, 123 rue Commune, le troisième mardi, 16me jour de janvier 1894, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
16 déc—au 16 janv

Compagnie d'Assurances Germania.—No 51 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1893.—A une réunion du conseil de direction, tenue ce jour, M. ERNEST CHASSANIOL a été unanimement élu secrétaire de cette compagnie en remplacement de M. L. WEBER, décédé.
J. HASSINGER, Président.
15 déc—7f

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1893.—AVIS.—L'élection de directeurs de cette banque pour servir pendant l'année prochaine aura lieu à la banque le MARDI, 9 janvier 1894, de midi à 2 heures P. M.
JAS J. TARLETON, Caissier.
12 déc—à date

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1893.— L'élection annuelle pour Directeurs de cette banque, pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu à la banque, le MARDI 9 janvier 1894, de 10 h. A. M. à 2 h. P. M.
J. L. BERCIER, Caissier.
12 déc—

New Orleans Insurance Association.—No 48 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 9 déc. 1893.—Conformément à l'Article VI de la Charte, une élection de douze Directeurs, pour servir pendant l'année suivante, sera tenue au bureau de l'Association, le MARDI, 26 décembre 1893, de 11 heures A. M. à 2 P. M.
CHAS. D. DÉLERY, Secrétaire.
10 déc—10 au 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de Valeur A L'ENCAN.

Quatre-vingt seize Actions du fonds-capital du Louisiana Electric Light Company.

Quatre-vingts Actions du fonds-capital de la Metropolitan Bank.

Le tout pleinement payé.

Succession de John Nelson et Femme.

Par ordre de la Cour Civile de District.

A l'Encan. Au Comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Encanteurs — Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 3 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'Allée Commerciale, avec le consentement des parties intéressées, et en vertu et conformément à deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un ordre signé par l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, pour le compte de la succession de Mme John Nelson, Dossier No 40 177 et l'autre ordre signé par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, pour le compte de la succession John Nelson, Dossier No 33,625 tous deux décédés et les deux ordres datés le 28 novembre 1893, et aussi deux ordres supplémentaires des dits Honorables juges dans les mêmes affaires, tous deux datés le 18 décembre 1893, à l'encan il sera vendu—

1° **Quatre-vingt-seize (96) actions du fonds capital préféré,** de la Louisiana Electric Light and Power Company, de $100 chacune, pleinement payées, avec 6 pour cent d'intérêt par an garanti.
2° **Sept actions (7) du fonds capital préféré,** de la Louisiana Electric Light Company, de $100 chacune, pleinement payées, avec 6 pour cent d'intérêt par an garanti.
3° **Quatre-vingts (80) actions du fonds capital du Metropolitan Loans, Savings and Pledge Bank,** de $100 chacune, pleinement payées.

A être vendues en lots, au gré des acquéreurs.
Conditions—Comptant avant livraison.
19 déc—19 24—à date—3 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Jolie Résidence

No 251 rue Huitième,
Entre Prytanée et Colisée.
Avec Terrain d'à peu près 65x127 pieds

Dans le voisinage des belles résidences de MM. Branch K. Miller, Cohen M. Soria, John P. Moore, W. C. C. Claiborne, Baldy, Logan et autres.

Succession de David H. Marks, Décédé.

A des conditions faciles. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 17 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles près Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 décembre 1893, Dossier No 39 284, pour le compte de la succession de David H. Marks, décédé, à l'encan il sera vendu:

Un certain lot ou portion de terre, consistant en deux lots, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District municipal de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Septième, Prytanée et Colisée, la dite portion de terre mesure 64 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Huitième, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent **d'une jolie et confortable résidence en bois à deux étages,** portant le No 251 de la rue Huitième et a large corridor au-dessus et au dessous, salons doubles, salle à manger, cuisine et chambre à bain, cabinet d'aisance, office, etc., et 4 chambres à coucher au deuxième.

Gaz et installations par tout dans la maison, manteaux de cheminée, maison en excellent état, citerne, hydrant, auvents, etc., allées en Schillinger, jolie grillage en fer devant, jolie terre gazonnée sur les côtés, fleurs, etc., et rapportant un loyer annuel de $300 à $1,000. La rue est couverte de gravel Rosetta, beaux trottoirs et un voisinage des plus choisis, où sont tous les moyens de transport modernes. Le tout d'après un plan exposé au lieu de la vente.

La propriété peut être visitée en se munissant d'une carte des encanteurs. C'est la même propriété que le défunt avait achetée de James Wilson ainsi qu'il appert d'un acte pardevant Joseph D Taylor notaire, le 16 juillet 1886.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 6% d'intérêt par an à partir du jour de la vente, et renfermant toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de l'an 1894, en outre de son enchère, et fera un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant W. L. Loomis, Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 déc—14 17 24 31—jan 7 14 et 17

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée Et Vacante

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

Résidences de Deux Etages.
Sites à Cottages et Propres à y Bâtir.

La Charmante Résidence-Cottage
No 499 rue Colombus.
Entre les rues Broad et White.

Bâtisse en Briques à Deux Etages
No 242 rue Dauphine,
Entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Le Cottage Simple,
No 184 rue Bourbon,
Entre les rues Domaine et Ste-Anne.

Le Cottage No 501 rue Colombus
Entre les rues Broad et White.

Six Beaux Terrains convenables pour y bâtir,
Rues Broad et Abadie.

A l'Encan. A Crédit.

Succession de Virginie Borne, veuve d'Albert Caillier.

No 39,967—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

Vente en Partage.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—Alfred C Green encanteur.—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 17 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, en date du et signé dans la susdite affaire, le 5 décembre 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir.

1° **Le cottage No 499 rue Colombus,** dans le 3me district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Columbus, Laharpe, Broad et White. Le terrain est désigné par la lettre A, et mesure environ 59 pieds 4 pouces de façade rue Columbus, sur 125 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur; le dit terrain se compose de tout le lot No 5 et d'une plus grande partie du lot No 4.

Le cottage est à distance de la rue, a un grillage en fer sur la devanture, corridor, galerie, salon, salle à manger, 3 chambres, cabinet, cuisine, etc. Le terrain est tracé en jardin, avec pavages en Schillinger, plusieurs orangers et arbres fruitiers. Une demeure charmante entourée de tous les agréments.

2° **Le cottage simple No 501 rue Columbus,** dans le troisième district, carré d'ilet borné par les rues Columbus, Laharpe, Broad et White. Le terrain est désigné par la lettre B et mesure environ 30 pieds 8 pouces de façade rue Columbus sur 125 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur. Ledit terrain se compose de tout le lot No 3 et d'une faible partie du lot No 4.

Le cottage est retiré de la rue; a des galeries sur la façade et les côtés, 5 chambres, etc.; il donne un bon loyer

3° **Le cottage No 184 rue Bourbon,** dans le 2me District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Dumaine et Ste-Anne. Le terrain mesure 30 pieds de façade rue Bourbon, sur 95 de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le cottage a quatre chambres et un cabinet dans le corps de logis, chambre à bain, etc., une bâtisse à deux étages à l'arrière ayant quatre chambres, bâtisse à bois et à charbon, hydrant, etc.

4° **La maison de résidence en briques à deux étages, No 242 rue Dauphine,** dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rue Dauphine, Bourbon, Ursulines et St-Philippe.

Le terrain mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue Dauphine, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, selon un plan attaché à l'acte pardevant A. Doriocourt, notaire de cette ville en date du 25 septembre 1875. La maison a huit chambres, hydrant, citerne, etc., est près d'un marché, d'églises, d'écoles et de tous les agréments.

5° **Six terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Broad, White, Abadie et Aubry. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et mesurent comme suit:

Les terrains 1, 2 et 3 sont contigus les uns aux autres et mesurent, chacun, 37 pieds de façade rue Broad, sur 105 pieds de profondeur. Ils se composent de toute la portion de terre désignée par la lettre G, sur un plan particulier de D. K. Seghers, architecte, en date du 8 octobre 1879, et annexé à l'inventaire de la succession de Charlotte Aline Thézan, épouse de Joseph Chevalier.

Les terrains 4, 5 et 6 sont contigus les uns aux autres, et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Abadie, sur 125 pieds 11 pouces de profondeur; et se composent de tous les terrains désignés par les lettres I. J. K. et L. sur le susdit plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 8 octobre 1879.

Conditions de la Vente.

Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit payable en des billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur ainsi que privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert d'assurances etc. Les acquéreurs feront un dépôt comptant de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Octave Morel, notaire.
13 déc—13 20 27—janv 3 10 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OFFRES DE CHOIX.
BATISSES
Rapportant de Bons Loyers.

St-André, près Rousseau;
Adèle, près Rousseau;
St-Thomas, près Ste-Marie;

CONFORTABLE RESIDENCE DE FAMILLE,
Avenue Jackson.

Situés dans le Garden District—Contigues au Chemin de Fer Electrique.

Succession de John Nelson, No 33,625, et Mme Wilhemena Tobbe, Veuve John Nelson, No 40,177.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et sous les instructions de toutes Parties intéressées.

Mercredi, 10 Janvier

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 10 janvier 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles en vertu et conformément à un ordre dans la succession de John Nelson de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 28 novembre 1893 et dans la succession de Mme Wilhemena Tobbe, veuve John Nelson de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 novembre 1893, pour le compte de la susdite succession, à l'encan, il sera vendu:

1° **Trois certains lots de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant, ou qui en dépendent en quelque sorte, situés et étant dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Laurel et Annunciation, les dits lots sont désignés par les Nos 9 et 10 sur un plan dressé par H Moellhausen voyer, daté le janvier 1844, et déposé au bureau de L. R. Caire, ancien notaire en cette ville, et par la lettre B sur un croquis annexé à un acte de vente de H. T. Vennard à E. B. Smith, le 28 octobre 1850 passé pardevant L. F. Kenny, ancien notaire dans la paroisse de Jefferson, les dits lots Nos 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 10 forme le coin des rues Jackson et Laurel. Le lot désigné par la lettre B mesure 11 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot est contigu au lot No 9 et a pris de [illegible] désigné par le No 8 d'après le dit plan de Moellhausen. Les améliorations comprennent un grand, haut cottage élevé No 134 rue Jackson coin Laurel, contenant vestibule traversant au centre, gaz, salon salle à manger chambre de [illegible], 4 chambres à coucher, chambre à bain, etc., une chambre pour domestique, écurie, [illegible] cour dallée. Les personnes désirant inspecter la dite propriété peuvent le faire en s'adressant au bureau pour les clefs.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou qui en dépendent, en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St André, Fulton ou St Thomas et Adèle et désigné par la lettre A, sur un croquis et arpentage fait par Geo De Armas député voyer de la ville, daté le 2 décembre 1893, et mesurant, au pied américain, 44 pieds 0 pouce 2 lignes de face à la rue Adèle, même largeur dans le fond, sur une profondeur de 62 pieds 7 pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Fulton et 63 pieds de la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Rousseau et est formé d'une partie du lot désigné par le No 2 sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 15 décembre 1855, et déposé comme plan No 201 au bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages et deux corps de logis Nos 51 et 53 rue Adèle, et contenant chaque côté 6 chambres et devront toujours rapporter un loyer de $12 par mois de chaque côté.

3° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et avantages y appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Adèle, St André, Rousseau et St Thomas ou Fulton, désigné par la lettre B, sur un croquis et arpentage fait par Geo De Armas, député voyer de la ville daté le 2 décembre 1893, et mesurant au pied américain, 44 pieds 0 pouce 2 lignes de face à la rue St-André même largeur dans le fond, sur une profondeur de 54 pieds 9 pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Fulton, et 56 pieds 6 pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Rousseau, et formait une partie du lot désigné par le No 2 sur un plan par C. A. Hedin, voyer, daté 15 décembre 1855 et déposé comme plan No 201 en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages et deux corps de logis Nos [illegible] rue St André, et contenant chaque côté, 4 chambres et devront toujours rapporter un loyer de $10 par mois, de chaque côté.

4° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et avantages y appartenant, ou qui en dépendent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Joséphine, Fulton ou St Thomas et Rousseau, et désigné par la lettre [illegible] sur un croquis et arpentage fait par Geo De Armas, député voyer de la ville, daté le 2 décembre 1893, et mesurant [illegible] de face à la rue Adèle [illegible] Les améliorations [illegible] rapporter un loyer de [illegible] par mois.

5° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent [illegible] situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Joséphine, Fulton ou St Thomas, et Rousseau, et désigné par la lettre B sur un croquis et arpentage fait par Geo De Armas, député voyer, daté le 2 décembre 1893 et mesurant 29 pieds 5 pouces de face à la rue Adèle sur 85 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage [illegible] connu comme le No 72 rue Adèle, [illegible] chambres, et devront toujours rapporter un loyer de $10 par mois, de chaque côté.

6° **Deux certains lots de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 68, borné par les rues Fulton ou St Thomas, Chippewa, St-André et Ste Marie sur un croquis daté le 29 avril 1871, fait par Wm De Lacy, encanteur, et annexé à un acte de dépôt au bureau de J. F. Coffey notaire public en cette ville, daté le 10 mai 1871; et les dits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 sur le dit croquis et sont attenant l'un à l'autre, et mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Fulton ou St Thomas sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 142 pieds et 30 pieds de largeur dans le fond. Les dits lots ont les mêmes numéros et dimensions indiqués dans le croquis et relevé d'arpentage faits par Geo. De Armas, député-arpenteur de la ville, en date du 2 décembre 1893. Les améliorations comprennent un cottage double en bois connu par les Nos 342 et 344 rue St Thomas ou Fulton, contenant de chaque côté, environ 5 chambres. Le No 342 a un terrain extra sur le côté convenable pour une voiture ou un wagon.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec intérêt à 7 pour cent, lien du vendeur et hypothèque spéciale réservés, avec les clauses usuelles, pour garantir la portion à crédit; 10 pour cent exigés au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Rouen, notaire public.
6déc—6 13 20 27—jan 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON PLACEMENT.

DEUXIÈME DISTRICT.

Magasin et Résidence,
Coin Bienville et Franklin.

Succession de Nicholas Litzelmann.

No 40,765 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

MERCREDI, 17 JANVIER.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI 17 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date le 11 décembre 1893, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Basin, et mesurant en mesure américaine quarante-un (41) pieds sept et demi (7 1/2) pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et deux (2) lignes et face à la rue Franklin, formant l'encoignure des rues Bienville et Franklin.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage et attic, ayant magasin et chambre à coucher au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher dans l'attic, une bâtisse pour cuisine à deux étages avec cinq chambres, jolie cour avec puits et citerne

Conditions.—Comptant; 10 pour cent exigés au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire public.
13 déc—13 20 27—jan 3 10 17

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Ménage, etc

No 40,875—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession d'Esther M. Martin.

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, Encanteur—Il sera vendu MARDI, 26 décembre 1893 à 11 heures A M., à la résidence No 571 rue Carondelet entre Jackson et Philip en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 15 décembre 1893, à moi dirigé.

Tout le contenu de la susdite résidence, sans limite.
Conditions—Comptant.
16 déc—16 24 à date.